Communiqué

Campagne de nettoyage des plages des lacs : les cribleuses sont entrées en action

Le Conseil départemental lance une grande campagne de nettoyage et d'entretien de ses plages aux Vieilles-Forges et à Bairon.

Le Département vient en effet d'acquérir deux cribleuses ou « nettoyeuses de sable ». Depuis le 19 juillet, ces deux engins passent au peigne fin les plages des deux lacs des Ardennes gérés par le Département.

Pendant la période estivale, les opérations de nettoyage seront quotidiennes (5 jours par semaine) et ont pour objectif d'améliorer le confort des visiteurs de ces sites touristiques majeurs du département (plus de 296 000 visiteurs en 2018 aux Vieilles-Forges et plus de 153 000 à Bairon).

Dans le détail, les deux cribleuses, dirigées par deux agents du Centre d'Exploitation de Monthermé de la Direction des Infrastructures et des Equipements (DIE), permettent de :

- Tamiser et décompacter le sable,
- Aplatir la plage grâce à la niveleuse ajoutée à la cribleuse,
- Nettoyer la plage en enlevant les détritus.

En quelques minutes, plusieurs milliers de mégots de cigarette, débris de verre ou morceaux de plastique remplissent ainsi le bac de 400 litres de la nettoyeuse de sable.

La propreté et la sauvegarde du site au cœur des préoccupations du Département

Afin de compléter cette opération, les agents saisonniers du site sont mobilisés tous les soirs pour ramasser, à l'aide d'une pince ou à la main avec des gants de protection, les déchets microscopiques ou ceux déposés dans les parties rendues inaccessibles à la cribleuse (zones avec les aires de jeux ou entre les arbres).

En parallèle, le Département va mettre l'accent sur la prévention en ajoutant des panneaux signalétiques (identification des bâtiments, plans, rappels des règles de savoir-vivre ensemble) sur la plage. Tout est ainsi mis en place pour éviter que des visiteurs se laissent tenter par l'abandon de déchets dans ces petits coins de paradis.

Communiqué

La propreté des sites, l'affaire de tous

Afin que les lacs des Vieilles-Forges et de Bairon conservent tout leur charme et pour le confort de tous les visiteurs, chaque usager de ces deux sites est invité à respecter quelques règles simples :

- **Se stationner convenablement** pour permettre à chacun de trouver sa place.
  A noter que la route d'accès au site des Vieilles-Forges est cette année en double sens de circulation, afin de fluidifier les arrivées et les départs.
- **Respecter la zone de baignade surveillée**. Les autres espaces sont dévolus aux activités nautiques.
  Aux Vieilles-Forges, une zone est interdite en raison de sa proximité avec le barrage.
- **Ne pas couper de bois sur place**. La gestion des arbres n'appartient qu'à l'Office National des Forêts (ONF) qui réalise un entretien raisonné des essences.
- **Ne pas faire de feu au sol** afin de limiter les risques d'incendie. Les feux sur trépied sont tolérés et surtout, des barbecues en briques sont en cours d'installation sur les sites.
- **Ramasser ses déchets au moment du départ** et les déposer dans les poubelles adaptées.

Contact presse : Jean Villemin – 03.24.59.60.29. jean.villemin@cd08.fr